Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quarantaine pour 2500 étudiantes et étudiants de l'Ecole hôtelière de Lausanne

L'Office du Médecin cantonal (OMC), le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) ont pris la décision de mettre en quarantaine l'ensemble des étudiant-e-s en voie bachelor de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL). Des foyers d'infection importants sont apparus dans plusieurs niveaux de formation rendant impossible une fermeture plus ciblée que celle des 2500 étudiant-e-s concerné-e-s.

Jusqu'au 28 septembre, les étudiant-e-s doivent donc rester à domicile. Pour une partie d'entre d'elles-eux, cela signifie de ne pas quitter leur logement sur le site de l'école hôtelière. En cas de symptôme(s), les étudiant-e-s doivent faire le coronacheck (www.coronacheck.ch) et, si besoin, aller faire un test.

Il ressort des premiers éléments d'investigation que l'organisation d'une ou de plusieurs fêtes serait à l'origine de ces nombreux foyers d'infection. Elles ont eu lieu juste avant l'entrée en vigueur des mesures annoncées par le Conseil d'Etat le 15 septembre et les jours suivants. Les autorités vaudoises tiennent à souligner ici que l'organisation d'une fête publique ou privée impose non seulement le strict respect des règles sanitaires, mais aussi l'attitude responsable de chaque participant-e pendant la fête (gestes barrières, distanciation sociale, informations de traçage, etc.), mais aussi après, en restant attentif-ve à l'apparition de symptômes. En cas de doute, il faut limiter ses contacts, voire s'isoler, faire le coronacheck et aller se faire tester.

La direction de l'Ecole hôtelière de Lausanne prend toutes les mesures nécessaires pour la continuité de l'enseignement et renforce les mesures sanitaires sur le campus. Les cours continuent comme d'habitude, mais en ligne, en direct, et toutes les informations nécessaires sont transmises directement aux étudiant-e-s.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 septembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé
DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat